

# LE MONDE

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche  
après l'Hôtel Terminus en venant  
du Rond point Grand Hôtel.

CEL : 90.00.99.83 / 94.95.75.33

E-mail: lemonde\_niger1@yahoo.fr

## D'AUJOURD' HUI

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/S

7<sup>ème</sup> année

N°353 DU MERCREDI  
21 AOUT 2019

PRIX : 300 F

**Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse**

**Deal et manipulation politique**

## Seïni Oumarou qui a surclassé Albadé Abouba auprès d'Issoufou a-t-il abandonné sa candidature pour 2021 ?

*A la Renaissance, l'on n'est jamais sûr de ses forces, de ses faveurs. On fluctue comme dollar, au gré des humeurs des princes. Hier, Albadé Abouba, le frondeur qui à sauvé d'une débâcle annoncée, pouvait avoir tous les égards, car profitant d'une conjoncture qui lui était favorable pour placer ici et là ses pions dans le système parce qu'il était conscient de quelle utilité il aura été pour eux. Aujourd'hui, c'est Seïni qui est dans les bonnes grâces du boss. Faut-il croire que Seïni Oumarou a cédé à la corruption pour trahir son parti qui avait pris le risque de l'investir lors de son dernier congrès à Tahoua ? Lui faut-il donc céder pour un poste tout aussi aléatoire de premier ministre...*

*Lire pages 4-5*



**MNSD-NASSARA**

## Un nouveau front contre Seïni Oumarou

## Mahamane Ousmane mobilise dans les prairies roses

*La semaine dernière, au moment où le président du principal parti au pouvoir s'adonnait à une véritable campagne électorale dans la région de Zinder, l'ancien président de la République Mahamane Ousmane s'était rendu à Tahoua pour assister à une conférence d'un des partis de l'Alliance démocratique et républicaine (ADR), dont il est le président. En route pour la capitale de l'Ader, Mahamane Ousmane a eu droit à un accueil exceptionnel de la part des populations de la ville de Birni N'Konni.*



**En campagne électorale dans la région de Zinder**

## Mohamed Bazoum confirme avoir violé la loi électorale. Et Alors ?

# Lettre au “président de la République”

**Monsieur le “Président”,**

**Ce qui, hier, était célébré comme un succès diplomatique, un grand mérite pour vous, apparaît, aujourd’hui, comme la possibilité d’une grave compromission avec des réseaux terroristes et narcotrafiquants.**

Je voudrais d’abord sacrifier à la tradition musulmane en vous disant barka da salla à l’occasion de la Tabaski que la Oumah islamique nigérienne vient de fêter dans la communion des cœurs et des esprits. Je vous demande également pardon, sachant que depuis de très longs mois, j’expose à la lecture publique, ce qui n’est pas toujours de votre goût. Mais, vous comprenez sans doute, au nom du Niger et de son peuple, plus importants que chacun de nous deux, pris individuellement, que je continue à agir de la sorte afin que nos compatriotes puissent témoigner, demain, de ce que vous n’avez point manqué de conseillers. C’est important, autant pour l’histoire que pour moi qui exécute cette tâche ingrate depuis si longtemps. Comme l’ancienne présidente de la Cour constitutionnelle, madame..., Christine Lagarde, ancienne...du Fonds monétaire international, ... et tant de voix, à l’intérieur comme à l’extérieur du pays, j’ai essayé de vous éviter ce sable mouvant dans lequel, pour le plus grand malheur des Nigériens, vous avez entrepris de nager. Le sillon que vous avez creusé une matinée d’avril 2011, faisant rêver tant de compatriotes, vous ne l’avez jamais emprunté, préférant plutôt des voies tortueuses et

**Monsieur le “Président”**

J’ai eu l’occasion de lire les extraits de l’interview que vous avez accordée à Jeune Afrique et je puis vous dire que vous n’avez pas surpris vos compatriotes. Votre réponse à propos de Hama Amadou, le président du Moden Fa Lumana Africa et chef de file de l’opposition, m’oblige, une fois encore, à revenir sur ce dossier judiciaire. L’histoire, que nourrissent les témoignages des hommes, saura, n’en déplaise à tous ceux qui tirent plaisir à voir la justice fonctionner d’une façon aussi regrettable dans notre pays, rétablir les faits dans leur réalité. Dans cette affaire judiciaire par laquelle vous avez réussi à donner à l’élimination politique de votre adversaire le plus redoutable un cachet judiciaire, il n’y a rien de sérieux et cela est parfaitement de tout le monde, y compris du journaliste qui vous a posé la question. Toute la procédure suivie pour arriver au résultat que vous, vous recherchez, est entachée de vices. Ne vous fatiguez pas de prétendre que vous n’y avez rien à voir, c’est peine perdue. La condamnation judiciaire qui frappe Hama Amadou est purement politique et j’en donne, pour une fois encore, les preuves.

En matière de justice, demandez à Chaïbou Samna, le procureur de la République, on ne

peut poursuivre en dehors de l’existence d’un fait matériel. Ce que vous avez trouvé à coller à Hama Amadou, la supposition d’enfant, est solidement encadrée par le code pénal et le code de procédure pénale. (1) en matière de supposition d’enfant, il faut vider le procès civil avant tout procès pénal. (2) Or, pour pouvoir vider le civil, il faut qu’il y ait, soit une famille plaignante ; soit une plainte du pays dans lequel la supposition d’enfant est supposée avoir été commise. Dans ce dossier monté au forceps, vous n’avez obtenu ni l’un, ni l’autre. Ni famille revendiquant les enfants, ni un pays dénonçant le fait. Qu’appelle-t-on une procédure judiciaire qui ne respecte pas le code de procédure pénale ? Pour moi, comme d’ailleurs pour tous ceux qui connaissent comment l’affaire a été menée, la condamnation de Hama Amadou est une condamnation politique, elle n’a rien de judiciaire.

**Monsieur le “Président”**

Je ne commenterai pas les autres points de votre interview, étant entendu que depuis huit ans, c’est les mêmes discours que vous ressassez alors que vous agissez à mille lieues de ce que vous dites. Cependant, je relèverai, le sourire aux coins des lèvres, la mention selon laquelle vous déclarez, je cite « Si nous, chefs d’Etat, ne donnons pas l’exemple, qui le ferait ? ». Comme vous pouvez l’imaginer, ça m’a amusé de vous entendre dire cela. Je sais que, comme toujours depuis une éternité, vous parlez plutôt à d’autres publics qui ignorent ou qui feignent d’ignorer la nature de votre gouvernance. Mais, bon, tout finit par se savoir et je me dis que ce que vous faites ne ferait pas exception. Les plus beaux discours ne tiennent pas devant les faits et vous le savez.

Si je ne m’attarderai pas à commenter vos belles paroles, je voudrais toutefois noter que vous avez, encore une fois, esquivé de parler du trafic de drogue. Vous savez, vos compatriotes s’interrogent beaucoup sur cette façon que vous avez de refouler systématiquement dans vos discours, vos interviews et autres déclarations publiques, la question du trafic de drogue alors qu’il représente un grave danger pour le Niger. Non seulement vous ne pouvez le dissocier du terrorisme et l’ignorer comme fait mineur, mais vous ne pouvez plus continuer à esquiver le sujet dès lors qu’il met en cause un grand service de l’Etat et des agents qui y travaillent. Vous ne pouvez pas continuer à fermer les yeux sur ce trafic de drogue qui met en cause de grands commis de l’Etat, y compris des

officiers et hommes de rang utilisant leur statut et leur fonction pour faire le boulot des cartels de drogue du Sahel.

**Monsieur le “Président”**

La drogue tue et elle a suffisamment tué au Niger, autant dans les rangs des Forces de défense et de sécurité, victimes du terrorisme armé, que dans les milieux de la jeunesse nigérienne, confrontée, aujourd’hui, à la drogue comme d’autres jeunes, ailleurs, le sont avec le sport. Nombre de vos compatriotes chuchotent que votre silence pourrait avoir quelque lien avec la libération d’otages dont vous êtes rapidement devenu un grand champion. Ce qui, hier, était célébré comme un succès diplomatique, un grand mérite pour vous, apparaît, aujourd’hui, comme la possibilité d’une grave compromission avec des réseaux terroristes et narcotrafiquants. Je souhaite, pour vous et pour l’image du Niger, qu’il n’en soit pas ainsi. Car, si jamais les spéculations de nos compatriotes se vérifient, vous pouvez dire adieu à tous vos projets. Le général Djibo Salou et Mohamed Bazoum, n’auront alors que leurs yeux pour pleurer. Ce dernier, vous le savez, ne peut ignorer, en sa qualité de ministre de l’Intérieur, les activités des réseaux de trafic de drogue et d’armes. En poste au moment du démantèlement de l’entrepôt où était stocké les 2,5 tonnes de résine de cannabis, Mohamed Bazoum aurait, selon des rumeurs persistantes, fait acheter son silence. Moi, je n’en sais rien, même si la façon dont il a été préféré à Hassoumi Massoudou m’a quelque peu paru surprenant. Si c’est tant vrai qu’il se serait imposé à vous grâce à cette sombre affaire, veuillez me le confirmer. Comme toujours, vous pouvez être sûr que je ne la claquerai pas. Mais un avocat, pour mieux défendre son affaire, a besoin de connaître, de tout connaître de son client.

**Monsieur le “Président”**

Si vous pouvez exceptionnellement m’écouter, je vous demanderais de laisser Hama Amadou tranquille pour vous atteler aux urgences et aux grands défis. La question de la drogue en particulier est en soi un défi immense que vous ne pourriez sans doute pas relever, mais sur laquelle vous n’avez aucune excuse.

Il y a également les fonds publics massivement détournés qui auraient pu permettre d’éviter la catastrophe pour l’école nigérienne, notamment, mais qui sont détenus indûment par des individus. N’est-ce mieux que de vous attaquer à des chimères ?

**Mallami Boucar**

*En campagne électorale dans la région de Zinder*

# Mohamed Bazoum confirme avoir violé la loi électorale. Et Alors ?

L'aveu, dit-on, tient lieu de preuve. En campagne électorale dans la région de Zinder depuis le 10 août 2019, Mohamed Bazoum, le président du Pnds Tarayya, candidat officiel du Président Issoufou Mahamadou et ministre de l'Intérieur chargé de la tutelle des élections, a déclaré, suite aux nombreuses dénonciations d'une campagne électorale entamée en contravention de la loi, ceci : « c'est une mauvaise pratique de tous les régimes qui se sont succédés... ». Des propos diversement interprétés au sein de l'opinion nationale nigérienne dans un vacarme assourdissant. Si les uns pensent qu'il a été honnête pour reconnaître sa faute et l'excusent pour cela, les autres estiment que nul n'est censé ignorer la loi et que Bazoum ayant avoué son forfait, doit être sanctionné conformément aux prescriptions de la loi électorale. La polémique enfle, prenant notamment la commission électorale nationale indépendante (Ceni) entre le marteau et l'enclume. Les partisans d'une sanction contre Mohamed Bazoum, tel que le prévoit le code électoral, ne cessent d'interpeller la Ceni et la Cour constitutionnelle à leur devoir de sévir sans désespérer et sans état d'âme. Pour toute réponse, les deux institutions chargées de veiller à une application stricte des règles de jeu opposent à l'exigence des citoyens un silence assourdissant. Et selon toute vraisemblance, elles vont continuer dans ce mutisme, comme si de rien n'était. Mohamed Bazoum, lui, est très serein, persuadé qu'il n'écopera d'aucune sanction. Il poursuit d'ailleurs sa tournée électorale et déclare à l'attention de ceux qui s'en offusquent, qu'il entamera bientôt une autre tournée dans la région de Dosso.

## **Le ministre de tutelle des élections est bel et bien en campagne électorale**

La polémique est plus que jamais en cours et ceux qui réclament une application stricte de la loi n'attendent pas autre chose que de mettre à nu la fausseté du jeu électoral en cours. « Non seulement la loi est biaisée, taillée sur mesure, mais elle s'applique de façon sélective aux citoyens », dit, indigné, Oumarou Moumouni Dogari, président communal de l'arrondissement communal Niamey 3 de Lumana. Pour Farmo Moumouni qui a explicité « la propagande se dit d'une action destinée à influencer l'opinion, à la persuader afin qu'elle soutienne ou appuie une idée afin qu'elle y adhère. Elle mobilise, elle manipule les émotions, elle cherche à rallier des partisans.

Il y a incontestablement une intention à l'œuvre dans la propagande ». Mohamed Bazoum et

ses partisans ont beau lui donner tout autre nom que « campagne électorale, il n'en demeure pas moins vrai que novices et spécialistes du droit s'accordent à soutenir que le ministre de tutelle des élections est bel et bien en campagne électorale. Comme Karim Wade qui était appelé sous le règne de son père, "ministre de la Terre, de la Mer et des Cieux", Mohamed Bazoum est à la fois ministre de tutelle des élections, président du Pnds Tarayya, le parti au pouvoir et candidat officiel de ce parti et du Président Issoufou. Il y a sans quelque chose qui cloche dans ce processus électoral que boycotte l'opposition que rien n'a été fait suivant l'esprit de consensus qui a toujours prévalu dans l'adoption des lois électorales au Niger depuis plus d'un quart de siècle.

## **« Ces gens du pouvoir ont toujours prospéré dans la violation des lois »**

Il n'y a pas de doute, et l'intéressé l'a formellement reconnu, Mohamed Bazoum a violé la loi électorale. L'article 159, abondamment évoqué dans le débat en cours, indique que « sans préjudice des peines graves prévues par les textes en vigueur, sera puni de deux ans à six ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 000FCFA à 1 000 000FCFA, quiconque aura fait usage des moyens de l'Etat à des fins de propagande, en violation des dispositions de l'article 61 ». Si Mohamed Bazoum, qui n'ignore nullement les dispositions d'une loi qui a été fabriquée dans ses ateliers et sous sa supervision avec un comité ad hoc qu'il a personnellement mis en place, a osé aller en campagne électorale avant l'heure, c'est sans doute parce qu'il se sait au dessus de la loi. À Magaria, à Matamèye, à Gouré et ailleurs dans la région de Zinder, le président du Pnds et ministre de tutelle des élections a soulevé les foules qu'il a haranguées, tenu des réunions avec une multiplicité d'acteurs locaux parmi lesquels figurent en très bonne place les chefs traditionnels. Pourtant, Mohamed Bazoum a déclaré ne pas être dans une mission de l'Etat. Or, les chefs traditionnels sont formellement exclus du jeu politique par la loi. Que font-ils dès lors à une rencontre avec le ministre de tutelle des élections et candidat à l'élection présidentielle prochaine ? Pour la plupart des observateurs nationaux, les agissements du président du Pnds tendent à montrer qu'il ne s'est pas fait désigner ministre de l'Intérieur par



hasard. Dans un système où il pèse plus que tous les autres après Mahamadou Issoufou, c'est la station qu'il s'est choisie pour affronter ses adversaires. Pour Maïkoul Zodi, coordonnateur national de « Tournons la page », Mohamed Bazoum et les siens agissent en conformité avec les mœurs du régime. « Ces gens-là, comme dirait l'autre, prospèrent dans la violation des lois ».

## **Ceux qui violent la loi étant précisément appliquée par ceux qui la violent constamment.**

Outre qu'il a anticipé la campagne électorale pour une élection présidentielle dont on s'interroge d'ailleurs sur la tenue, tant le processus électoral bat de l'aile, Mohamed Bazoum le fait également avec les moyens de l'Etat. Un autre délit constaté puisque lui-même effectue sa tournée dans un véhicule de l'Etat affecté à sa personne en qualité de ministre de l'Intérieur. Là aussi, l'intéressé a reconnu avoir contrevenu à la loi, mais en se contentant toutefois de s'en excuser. Le président du parti rose a reconnu que c'est une mauvaise pratique de tous les régimes qui se sont succédés, à savoir le fait que les ministres partent en vacances avec les véhicules du service. Si Bazoum déclare visiblement avoir violé la loi parce que tous les autres, avant lui, l'ont violée dans les mêmes conditions, il reste que des voix autorisées estiment qu'il s'est mis davantage la corde au cou. Pour Ibrahim Bana, militant du Moden Fa Lumana Africa de Hama Amadou et activiste renommé des réseaux sociaux, « Bazoum s'est auto-disqualifié ». Pour lui, le président du Pnds s'est naturellement disqualifié en violant la loi électorale et en utilisant frauduleusement les moyens de l'Etat, les biens étant sacrés selon la Constitution ». Une logique claire et imparable, mais qui risque de ne pas avoir de preneurs, ceux qui violent la loi étant précisément appliquée par ceux qui la violent constamment.

**Doudou Amadou**

## *Deal et manipulation politique*

# Seini Oumarou qui a surclassé Albadé Abouba auprès d'Issoufou a-t-il abandonné sa candidature pour 2021 ?

A la Renaissance, l'on n'est jamais sûr de ses forces, de ses faveurs, fluctuant comme dollar, au gré des humeurs des princes. Hier Albadé Abouba, le frondeur qui sauvait d'une débâcle annoncée pouvait avoir tous les égards, profitant d'une conjoncture qui lui était favorable pour placer ici et là ses pions dans le système où, conscients de quelle utilité il aura été pour eux, l'on ne pouvait rien lui refuser. Et il fit sa fête. Les jours de gloire, cependant, semblent avoir très vite passé. Ainsi progressivement, les choses ont changé pour lui, elles semblent même se dégrader pour le président incontesté-contesté du MPR Jamhuriya.

Le pauvre !

Et Seini Oumarou, surclassant Albadé Abouba, le premier allié à aller sauver le régime d'un naufrage certain, comme devenu le doudou du régime, a été seul, dit-on, à être invité dans le village natal du président pendant ses vacances pour parler de projets politiques importants. Est-ce parce qu'Albadé est imbu de sa personne et de sa dignité pour ne pas se laisser manipuler, que l'on s'en débarrasserait de lui et que l'on a fait plutôt le choix d'adouber le président du MNSD Nassara, le sieur Seini Oumarou qui semble être le plus corvéable, le plus influençable pour l'embarquer dans des aventures du genre qu'on lui proposerait à en croire un journal de la place. Comment ne pas le croire quand on se sert de cette corruption morale de l'homme à qui on fait croire qu'il serait sage, qu'il serait l'homme politique le plus bon, pour ainsi dire le



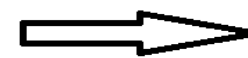
plus affable, le plus pieux, pour ne pas contrarier cette fausse représentation qu'on a de lui, en le poussant par ces amabilités intéressées à se comporter comme tel, du moins en ne sachant pas résister, en ne sachant rien boudier, pour savoir accepter tout ce qu'on lui propose. Et devenir une pauvre marionnette aux mains de ses flatteurs...

Seini Oumarou a donc été invité à parler avec celui dont il est honorifiquement, le haut représentant. Rappelons que profitant des mêmes moments, le président, dans sa région, prenait quelques bains de foule avec son dauphin, le candidat du parti, le ministre de l'Intérieur, M. Bazoum Mohamed. Aussi, il y a quelques jours, on évoquait une rencontre de Salou Djibo avec Issoufou Mahamadou, sans donner de détail, comme du reste, c'est le cas avec Seini Oumarou à Dandaji si ce n'est quelques spéculations raisonnées. Pourquoi donc tant d'activisme de la part du président qui se prépare à passer le témoin ? Veut-il choisir, à la place du peuple souverain, son prochain président, en lui imposant un homme de son sérail ? Son cœur balance-t-il pour ne plus savoir en faveur de qui,

doit-il trancher pour 2021 ? Vivrait-il alors un drame cornélien à ne plus savoir se sortir de l'imbroglio dans lequel il s'est mis ? Les calculs ne sont que très compliqués pour le président nigérien qui tente de ruser avec tout le monde, aujourd'hui coincé dans un traquenard.

### **Un cœur battrait-il la chamade ?**

Il faut avouer que la situation dans laquelle le président pourrait s'être poussé paraît bien délicate s'il faut croire à un deal qui le lierait à Salou Djibo, le tombeur de Tandja Mamadou et ce au moment où, officiellement, il dit aussi avoir fait le choix de son compagnon politique Bazoum Mohamed. Si Seini Oumarou, pour ses supposées gentillesse, pourrait facilement accepter de renoncer à toute ambition présidentielle pour soutenir Salou Djibo ou Bazoum Mohamed, avec la promesse difficile à tenir du poste de premier ministre qu'on lui promettrait dans les futures redistributions des rôles, il faut reconnaître qu'il ne s'agit dans un cas comme dans un autre que d'un marché de dupe qui passe forcément par le sacrifice du parti, le MNSD Nassara, surtout que les aléas politiques



pourraient décider autrement en imposant des agendas nouveaux peu maîtrisables par les politiques. Une histoire « d'acheter le poisson dans l'eau... ». Pour les équilibres ethno-régionaux qui n'ont aucun sens selon Ben Omar l'on sait qu'avec le soldat Salou, le patron du Nassara n'a aucune chance de se faire propulser premier ministre même si la promesse le tente trop. La promesse n'a de sens que si, finalement, c'est Bazoum, qu'Issoufou Mahamadou, contre vents et marées, tentera de porter à la tête de l'État. Or ce Bazoum, a-t-il du respect pour lui pour accepter de lui confier un tel rôle à ses côtés s'il devenait président de la République ? Seini Oumarou a sans doute la réponse à cette question. Ainsi, comme on peut l'imaginer aussi bien Seini Oumarou et le président Issoufou en entrant dans ces jeux risqués, compliquent leur sort politique et l'on ne peut pas voir comment l'un et l'autre pourront s'en sortir facilement.

#### **Une campagne-test...**

Depuis quelques jours, contre les textes, profitant de ses vacances, Bazoum Mohamed, comme cela avait été le cas avec Hama Amadou avec Tandja Mamadou, mais sans avoir les mêmes responsabilités politiques, est allée presque en campagne avant l'heure, comme pour jauger sa popularité et rassurer le PNDS dont nombre de responsables doutent de sa carte.

Et l'on voit les moyens de l'État mobilisés avec le convoi de foules commandées qui ne peuvent pas être pour le candidat un électorat certain. Il va sans dire que dans ces conditions, les services de renseignement, même lorsqu'on peut penser qu'ils relèvent de sa responsabilité, peuvent être mis en contribution pour informer de la réalité de la mobilisation pour prendre dans les semaines et mois à venir des décisions qui pourraient surprendre un candidat qu'on tente pourtant aujourd'hui de rassurer car tout le

monde sait que Salou Djibo ne peut jamais se jeter à l'eau s'il ne s'est pas entouré de quelques garanties de quelque part. Suivez mon regard... C'est donc dans un tel chiendent qu'on voudrait se servir de Seini Oumarou pour trancher un débat politique cruel que des calculs ont imposé à Issoufou Mahamadou qui n'a certainement pas su, a priori, entrevoir ses complexifications possibles surtout quand on sait qu'il a dû mener certains commerces douteux non pas avec le parti, le PNDS, mais seul, pour lui imposer des engagements qu'il pourrait avoir contracté selon un agenda qu'il est seul à maîtriser.

L'on se rappelle de la manière dont il avait, court-circuitant le parti, lui imposé Brigi Rafini, sans aucune consultation préalable avec les instances du parti, comme, surprenant le parti, après que celui-ci ait décidé d'exclure Ibrahim Yacoubou du PNDS et conséquemment du gouvernement, le président finit par l'imposer en le ramenant dans le gouvernement, pour lui donner un portefeuille – et non des moindres – en l'occurrence celui des Affaires Étrangères qu'on reprenait au président du parti qui se surprenait des « nombreux moyens » de celui qu'il chassait du parti car perçu certainement, au nom de son émergence, comme une potentielle menace pour son leadership pour lequel il n'a pas hésité à faire écraser le sieur Hassoumi Massaoudou.

Faut-il donc, quand on considère tous ces paramètres, que Seini cède à la corruption pour trahir son parti qui avait pris le risque de l'investir lors de son dernier congrès à Tahoua ? Lui faut-il donc céder pour un poste tout aussi aléatoire de premier ministre pour un contexte politique futur que rien ne permet de déterminer aujourd'hui, et ce parce qu'un poste de président de la République, face aux douleurs qui secouent son parti, n'est plus objectivement envisageable pour lui

pour croire que faute de mieux il pourrait bien s'en contenter en renonçant à la course à la présidentielle.

Ainsi l'on peut croire que le président Seini qui demanderait à avoir un temps pour réfléchir aux offres alléchantes et juteuses qui lui sont faites, pourrait bien être la proie d'un dilemme, un vrai drame cornélien, lui qui depuis des temps, n'a que des difficultés à rassembler son bureau politique, pour décider ensemble. La situation du parti à Maradi en dit long sur la profondeur des malaises pour lesquels, pour préserver un peu d'une image gravement écornée, il ne peut que rejeter l'offre pour défendre les couleurs de son parti aux prochaines consultations électorales. Mais à quel prix le fera-t-il ?

#### **La peur de l'ostracisme...**

Pour un homme et ses proches qui ont réappris à manger, peut-il être facile d'avoir le courage de se déterminer, pour assumer les décisions du congrès en allant aux élections, compétir contre ceux qui leur donne à manger pour traverser la soudure qu'ils enduraient naguère ? Refuser d'obtempérer et faire droit à la volonté de leur « dominateur » sera dans ces conditions, synonyme de rupture d'alliance et corrélativement de perte de position de rente dans le système, ce qui risque d'être un drame pour tous ceux des siens qui se sont rués vers le Guriland.

Que faire dans ces conditions ? La question, somme toute existentielle, taraude l'esprit du Haut Représentant. Ousseini Salatou, son porte-parole devenu silencieux, a peut-être raison, de se rendre peu visible ces derniers temps.

**Gobandy.**

Processus électoral pour 2021

# A quoi joue véritablement l'opposition politique ?

La semaine dernière, alors que le candidat déclaré du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA) battait activement campagne dans la région de Zinder, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a initié une rencontre avec les partis politiques pour dévoiler le chronogramme des élections locales, législatives et présidentielles de 2020-2021. L'opposition politique a, sans surprise, boycotté cette rencontre. Dans un communiqué de presse rédigé en quelques lignes, les deux fronts de cette opposition ont expliqué leur boycott par leur refus du nouveau Code électoral et de la composition actuelle de la CENI. Tout cela est compréhensible dans le cadre d'un combat politique. Mais ce qui étonne de nombreux Nigériens, c'est cette attitude incongrue dans laquelle se place l'opposition politique, consistant à être hors du processus électoral sans être en mesure de l'arrêter jusqu'à ce que ses doléances soient prises en compte par qui de droit. Cette opposition est elle-même consciente qu'elle est face à un pouvoir qui n'a aucune intention de lui faire la moindre faveur et qui, dans son obsession à se maintenir au-delà de 2021, est capable de marcher sur toutes les lois de la République. On s'étonne alors qu'une telle opposition continue à croire que le seul fait qu'elle refuse d'intégrer la CENI et de publier des déclarations et des communiqués sporadiques peut gêner un tel pouvoir et le décourager dans sa démarche. Ailleurs où des régimes ont accepté de mettre en place un processus électoral plus ou moins consensuelles, les oppositions sont restés debout. Des hommes et des femmes se sont battus, au prix de leur liberté pour certains et au prix de leurs vies pour d'autres, afin d'imposer aux tenants du pouvoir la prise en compte de leurs préoccupations. Au Niger aussi et même si le régime de l'ancien Président Tandja Mamadou n'a jamais eu peur de ses adversaires, le PNDS-TARAYYA s'est battu pour faire prendre en compte certaines de ses revendications dans le



cadre du processus électoral. Aujourd'hui et pendant qu'on est face à un régime qui n'est pas prêt à jouer franc jeu dans le cadre des futures élections, l'opposition manque totalement de courage pour se faire valablement intégrer dans le processus électoral. Le PNDS-TARAYYA à l'opposition n'allait jamais se taire et observer un ministre de l'Intérieur, officiellement déclaré candidat à l'élection présidentielle, se livrer à une campagne électorale anticipée et, qui plus est, avec des moyens de l'État. En plus des déclarations, il allait saisir les institutions compétentes pour arrêter une telle entorse au Code électoral. Malheureusement, personne n'a entendu l'opposition actuelle par rapport à l'acte que vient de poser le ministre de l'Intérieur Bazoum Mohamed et candidat déclaré du PNDS-TARAYYA à la prochaine élection. La même opposition est restée bouche bée quand, au mépris de la Constitution qui lui impose de se mettre au-dessus des partis politiques, le président de la République Issoufou Mahamadou avait publiquement présenté le même Bazoum Mohamed aux populations de Tahoua, comme étant le candidat officiel de leur parti, lors de ses derniers congés annuels. Et que dire du silence troublant observé par cette même opposition suite aux nombreux scandales de gestion révélés par des médias privés et même récemment par la Haute autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HALCIA) ?

Amadou Madougou

Seyni Oumarou

## Les raisons de son déplacement à Dandadji

Le Haut représentant du président de la République, El hadji Seïni Oumarou, président du Mouvement national pour la société de développement (Mnsd Nassara) et candidat déclaré dudit parti pour les prochaines élections présidentielles, a effectué le déplacement de Dandadji, village natal du Président Issoufou qui s'y trouvait en vacances, le mercredi 7 août 2019. C'était à la demande expresse du Président Issoufou Mahamadou. Pourquoi ce déplacement de quelques heures à Dandadji puisque le Président Mahamadou Issoufou devait regagner Niamey dès le lendemain, c'est-à-dire le jeudi 8 août au soir ? Selon une source bien informée, Issoufou Mahamadou aurait demandé à son "haut représentant" de retirer sa candidature déclarée lors du 9<sup>e</sup> congrès ordinaire du Mnsd, tenu à Tahoua, capitale de l'Ader, le 23 mars 2019. En réponse à la demande du Président Issoufou, Seïni Oumarou aurait dit à son interlocuteur de lui laisser le temps de réfléchir, et probablement, d'informer ses principaux lieutenants. La grande question qui se pose est de savoir dans quel but Issoufou demande à Seïni de retirer sa candidature ?

## Mairie de Gouré

### Détournement de 48 tonnes de mil dans le cadre de la vente à prix modérés

Selon une information qui nous est parvenue de l'intérieur du pays, précisément du département de Gouré, dans la région de Zinder, il est fait état de détournement de vivres destinés à la vente à prix modérés au profit des populations les plus vulnérables de la zone. Dans le cadre de la vente à prix modérés, 100 tonnes de mil étaient destinées à aux populations vulnérables et *la vente était assurée' par la mairie de ladite localité*. C'est au début du mois de juillet que 48 tonnes ont disparu des magasins de l'OPVN. Ces 48 tonnes de mil ont été retrouvées dans une localité, en l'occurrence dans la commune rurale de Guidiguir où elles ont été stockées dans une maison privée.

Il semble que les vivres ont été reconditionnées d'autres types de sacs. Selon toujours notre source, ces 48 tonnes ont été bradées au profit d'un opérateur économique de Guidiguir, le propriétaire de la maison qui a servi de magasin. Il semble aussi que des conseillers municipaux seraient impliqués dans ce détournement de biens publics et que la gendarmerie aurait diligenté des investigations pour voir clair dans ce énième scandale.

## MNSD-NASSARA

# Un nouveau front contre Seïni Oumarou

Après celui animé par un groupe de militants du parti dirigé par Issoufou Tamboura de la sous-section du 5<sup>ème</sup> Arrondissement de Niamey, un nouveau front est en train de s'ouvrir contre le président du Mouvement national pour la société de développement (MNSD-NASSARA) Seïni Oumarou. Dans des correspondances qu'ils lui ont adressées le 16 août dernier, Abdouraoufou Sidi de la section de Tahoua et Mourtala Mamouda de la section de Zinder avaient mis en garde Seïni Oumarou contre la tenue d'une réunion du bureau politique du MNSD-NASSARA qu'il avait convoquée pour le lendemain 17 août. Avec des mots crus, les deux personnalités ont expliqué au patron de l'ancien parti au pouvoir que leurs sections et une troisième, qu'ils n'ont pas citée, se trouvent d'office exclues de cette rencontre du 17 août qui devait installer le nouveau bureau politique du parti. Et Abdouraoufou Sidi et Mourtala Mamouda de dire de vive voix à Seïni Oumarou que son acte constitue une violation de certaines

dispositions des textes du MNSD-NASSARA, face à laquelle ils ne sauraient restés indifférents. Il y a longtemps que des rumeurs faisaient état de l'existence de ce nouveau front au sein du parti de Seïni Oumarou. Ces rumeurs rapportaient des réunions régulières que les membres de ce front tenaient, en vue sans doute de peaufiner leurs stratégies. Tout est parti du dernier congrès du MNSD-NASSARA tenu en mars dernier à Tahoua. Certaines sections du parti sont allées à ce congrès avec des bureaux parallèles, faute de consensus dans le renouvellement des instances régionales. A l'issue du congrès, seul Seïni Oumarou a été élu en tant que président du parti. Le congrès le chargea de pourvoir les autres postes du bureau, de concert avec les différentes sections. Mais, du fait des divergences restées intactes dans les sections ne disposant pas de bureaux consensuelles, l'homme n'arrivera même pas à faire désigner le nouveau secrétaire général et le nouveau trésorier du parti,



restant seul membre du bureau politique depuis plusieurs mois. La réunion du 17 août dernier devait, indique-t-on, consacrer l'installation du nouveau bureau. Mais, avec les réactions de M. Abdouraoufou Sidi de la section de Tahoua et de Mourtala Mamouda de la section de Zinder, on s'aperçoit que le feu couve toujours. Avec la bataille judiciaire engagée par le front d'Issoufou Tamboura pour l'annulation du congrès de Tahoua, la naissance de ce nouveau front risque de remettre en cause tous les espoirs de Seïni Oumarou de compter parmi les candidats à la prochaine élection présidentielle.

Amadou Madougou

## Mahamane Ousmane mobilise dans les prairies roses

La semaine dernière, au moment où le président du principal parti au pouvoir s'adonnait à une véritable campagne électorale dans la région de Zinder, l'ancien président de la République Mahamane Ousmane s'était rendu à Tahoua pour assister à une conférence d'un des partis de l'Alliance démocratique et républicaine (ADR), dont il est le président. En route pour la capitale de l'Ader, Mahamane Ousmane a eu droit à un accueil exceptionnel de la part des populations de la ville de Birni N'Konni. Des centaines de personnes se sont amassés au bord de la route, obligeant l'ancien président de la République à marquer des arrêts pour les saluer. A Tahoua où il s'est rendu, Mahamane Ousmane a aussi été chaleureusement accueilli.



La mobilisation avait de quoi surprendre quand on sait que les localités de la région de Tahoua sont fortement acquises au Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-TARAYYA), le principal parti au

pouvoir. Lors des élections législatives et présidentielles de 2016, ce parti avait raflé des milliers de voix, ne laissant que des miettes aux autres partis. Sans être véritablement en tournée électorale comme le président du PNDS-TARAYYA Bazoum Mohamed, Mahamane Ousmane a réussi à mobiliser du monde dans les prairies roses, comme pour dire aux responsables du principal parti au pouvoir que la bataille pour la présidentielle de 2021 est loin d'être gagnée pour eux.

**LE MONDE  
D'AUJOURD'HUI  
HEBDOMADAIRE  
NIGERIE  
D'INFORMATIONS  
GENERALES ET  
D'ANALYSE**

Siège Terminus, 1<sup>er</sup> virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

**RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 /  
NIF:297 59/S**

*E-mail : [lemonde\\_niger1@yahoo.fr](mailto:lemonde_niger1@yahoo.fr)*

**Directeur de publication**

Arouna Yacouba  
94.95.75.33

**Directeur Commercial**

Inoussa DICKO  
90.00.99.83 / 96.75.34.12

**Conception & Composition  
LE MONDE D'AUJOURD'HUI  
Tirage : 1000 Exemplaires sur  
les presses de DARCYS**

## Bazoum en campagne prématurée

# Ces réponses confuses du candidat du PNDS

L'abus des biens sociaux et le trafic d'influence constituent des traditions désormais établies dans notre pays, malgré leur caractère illégal. Depuis pratiquement le retour de notre pays à une vie démocratique constitutionnelle à partir de la décennie 90, ces pratiques prennent de l'ampleur. Sous le régime d'exception du défunt Général Seïni Kountché, la rigueur était de mise par rapport à ces questions. C'était risqué, voire très risqué même, pour un haut cadre de l'administration publique d'utiliser un véhicule mis à sa disposition pour les besoins de ses missions de l'utiliser pour des courses personnelles privées encore moins familiales. Impensable, inadmissible ! La sacralité des biens publics était un sacerdoce. Alors qu'il n'y avait même pas à l'époque une constitution qui réglementait leur gestion. Sous le règne de la décrispation du défunt chef d'Etat, le Général Ali Seybou, qui a succédé à Seïni Kountché, l'état s'est desserré progressivement, permettant ainsi à des fonctionnaires de l'Etat de circuler librement dans leurs voitures de fonction. Jusqu'ici, nous sommes dans une digression utile, car visant à démontrer la vision réductrice de l'Etat à leur propre personne dont font preuve les tenants de la renaissance depuis qu'ils ont accédé au pouvoir. Toutes les années qu'ils étaient à l'opposition, ils avaient passés le clair de leur temps à dénigrer les régimes en place par rapport à leur gestion de l'Etat. Ils les qualifiaient de novices et d'affairistes, qui n'avaient aucun sens de l'Etat. L'Histoire les a aujourd'hui rattrapés. Et de manière flagrante, en les dévoilant comme étant les piètres gouvernants de l'Etat que notre pays n'ait jamais connu depuis son ac-



cession à la souveraineté nationale le 3 août 1960.

Le président Issoufou Mahamadou n'a eu de cesse de critiquer en décrivant des dépenses qualifiées d'inopportunes et de contreproductives notamment sous la gestion de la 5<sup>e</sup> République du président Tandja Mamadou. Les cases de santé, les retenues d'eau, les opérations de récupération des terres agricoles réalisées dans le cadre du Programme spécial de Tandja, etc., étaient présentées comme des investissements inutiles par le président Issoufou Mahamadou et son camp politique. Aujourd'hui, c'est sur le socle de ces mêmes investissements que le régime de la renaissance cherche à marquer son existence dans le monde rural, à travers un renforcement de l'existant. Mais pas forcément de nouvelles réalisations.

Quand ils parlent de construction de nouvelles écoles dans le secondaire, c'est faux en grande partie ! Dans les centres urbains du pays, ils ont juste procédé au renforcement des capacités d'accueil, à travers la construction de nouvelles classes en hauteur sur des salles de cours déjà existantes au moment où

nombre d'entre eux étaient encore sur les bancs. Il faut être malhonnête pour ne pas reconnaître cet état de fait. La digression se referme là, car le sujet de cet article porte sur le candidat investi du PNDS aux élections présidentielles de 2021, Mohamed Bazoum, qui reconnaît tacitement les faits qui lui sont reprochés en matière d'abus des biens sociaux. Voici ce qu'il dit par rapport à l'usage du véhicule de service à l'occasion de ses congés annuels : "Je constate que quand un ministre est en congé, il va avec son véhicule de service. Maintenant, comme on me fait les reproches, je vous promets que je ne viendrai plus en congés avec un véhicule officiel et je ne mènerai plus aucune activité politique avec le véhicule de l'Etat si ça compromet les moyens de l'Etat. (...) Concernant la sécurité, il revient à quiconque de trouver les moyens pour qu'on lui assure la sécurité". C'est la substance de sa profession de foi qu'il a eu à faire au micro d'un confrère de la place durant ses congés annuels qu'il effectuait dans la région de Zinder, lesquels congés sont mis à profit par lui pour battre campagne dans la région, en tant que candidat officiel du PNDS. D'accord, il reconnaît

une partie des faits qui lui sont reprochés en les mettant toutefois à l'actif d'une pratique courante qui consiste aux officiels de l'Etat de pouvoir se déplacer avec leurs voitures de fonction pendant les vacances. Mais qu'en est-il de la sécurité ? Voici ce qu'il a rétorqué en substance par rapport à la question : "Concernant la sécurité, il revient à quiconque de trouver les moyens pour qu'on lui assure la sécurité". Les Nigériens ont vu à travers les images diffusées quasi-quotidiennement par Télé Sahel, la chaîne de télévision gouvernementale, le dispositif sécuritaire impressionnant qui l'accompagne dans ses tournées de campagne électorale prématurées. Est-ce le candidat Bazoum du PNDS Tarayya qui est sécurisé ou bien le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur ? Car jusqu'à preuve de contraire, il exerce toujours cette haute fonction de l'Etat. Combien a-t-il versé en tant que candidat en campagne pour l'escorte ? Il aurait fallu qu'il le dise dans son intervention pour dissiper toute suspicion par rapport à cette campagne électorale prématurée qu'il est en train de mener. Pour une question de transparence !

**Tawèye**